

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 20 Novembre 2009

Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 5/02

OBJET : Fonctionnement des collèges publics - Deuxième répartition de crédits complémentaires - Exercice 2009.

- Tous cantons

RÉSUMÉ : Le présent rapport a pour objet d'attribuer aux collèges publics des subventions de fonctionnement complémentaires à celles accordées précédemment, en fonction des nouvelles demandes reçues au Conseil général. Elles représentent un montant total de 501 345,10 €. Elles sont affectées à la viabilisation, à l'entretien, aux situations particulières, aux taxes d'enlèvement des déchets non ménagers et aux transports des bases de loisirs ou de demi-pension.

I - CREDITS DE FONCTIONNEMENT POUR LES DÉPENSES DE VIABILISATION

Traditionnellement, en fin d'exercice budgétaire, notre Assemblée attribue des crédits complémentaires aux établissements qui ne pourront pas supporter l'intégralité de leurs charges de viabilisation d'ici la fin de l'année.

Pour cette année, 86 demandes ont été reçues au titre de la viabilisation pour un montant total de 1 106 841,16 €. Elles sont particulièrement nombreuses et d'un montant élevé suite :

- à un hiver rigoureux et long
- à des sinistres non imputables à des travaux
- au mode de chauffage électrique de l'hébergement provisoire durant les rénovations
- au paiement des dernières factures de l'année 2008 reportées sur l'exercice 2009
- à une dépense supérieure à celle de la moyenne des exercices 2006, 2007 et 2008 qui a servi de référence pour le calcul de la subvention 2009, en raison du coût élevé des fluides.

Je vous rappelle que le Département tient compte dans la proposition d'inscription d'une marge de sécurité de 10 % dans l'inscription des dépenses prévisionnelles de viabilisation. Il est tenu compte dans l'étude des demandes de la préconisation du Conseil général au titre de l'inscription des crédits au chapitre viabilisation.

Sur 86 demandes, 50 ont été retenues, compte tenu de la situation financière des établissements.

Le tableau joint en annexe 1 du projet de délibération précise pour les collèges bénéficiaires le montant de la subvention proposée.

Le montant global des crédits complémentaires réparti pour la viabilisation s'élève à **435 200 €**.

II – DEPENSES D'ENTRETIEN (CREDITS DE FONCTIONNEMENT)

Afin de résorber des dépenses au chapitre « Entretien » pour des réparations urgentes en matière de sécurité, je vous propose d'allouer une subvention de :

- 3 000 € au collège « Jean Rostand » de Bray-sur-Seine
- 1 000 € au collège « Jean Wiener » de Champs-sur-Marne
- 500 € au collège « Blanche de Castille » de La Chapelle-La-Reine
- 800 € au collège « L'arche Guédon » de Torcy
- 900 € au collège « Jacques Monod » de Villeparisis

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 393 € au collège « Le Vieux Chêne » de Chessy pour un nouveau contrat d'entretien pour le système de sécurité incendie.

Je vous propose d'allouer une subvention de 2 500 € au collège « Robert Doisneau » de Dammarie-les-Lys pour permettre l'utilisation de l'ascenseur aux élèves de l'UPI.

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 683 € au collège « La Plaine des Glacis » de La Ferté-sous-Jouarre au titre du forfait dû suite à l'installation de 3 nouveaux portails automatiques.

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 500 € au collège « Emile Chevalier » de Souppes-sur-Loing pour une mise aux normes de sécurité d'équipements dans le cadre du passage de la commission de sécurité.

Le tableau joint en annexe 1 du projet de délibération précise pour les collèges bénéficiaires le montant de la subvention proposée.

Le montant global des crédits complémentaires pour l'entretien s'élève à **13 276 €**.

III – CREDITS DE FONCTIONNEMENT POUR SITUATION PARTICULIERE

Je vous propose d'attribuer une subvention de :

- 700 € au collège « Jean Jacques Rousseau » à Othis
- 1 262,80 €.au collège « Elsa Triolet » de Varennes-sur-Seine
- 1 000 € au collège « Louis Armand » de Savigny-le-Temple.

Ces 3 collèges ont pris la décision de solliciter une société de gardiennage pour assurer un bon fonctionnement dans le cadre de travaux.

Je vous propose d'attribuer également une subvention de :

- 2 000 € au collège « Georges Brassens » de Saint Mard
- 1 764,10 € au collège « Victor Schoelcher » de Torcy

Au titre de la régularisation 2008 et 2007 concernant le nettoyage des vitres inaccessibles.

Je vous propose d'attribuer également une subvention de 331 € au collège « Eugène Delacroix » de Roissy-en-Brie pour régularisation d'effectifs.

Le tableau joint en annexe 2 du projet de délibération précise pour les collèges bénéficiaires le montant de la subvention proposée.

Le montant global des crédits complémentaires de fonctionnement pour situation particulière s'élève à **7 057,90 €**.

IV – SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA TAXE SPECIALE POUR L'ENLEVEMENT DES DECHETS NON MENAGERS

Depuis quelques années, des syndicats intercommunaux et des communes ont institué une taxe pour l'enlèvement des déchets non ménagers.

Je vous invite à vous reporter à l'annexe 1 du projet de délibération pour prendre connaissance des subventions complémentaires attribuées aux différents collèges concernés.

Le montant total des subventions proposées s'élève à **39 346,20 €**.

V - SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES POUR FREQUENTATION DES BASES DE LOISIRS ET DEMI PENSION

Dès 1986 (date de la prise en charge des collèges par les conseils généraux), le Département a souhaité maintenir l'aide apportée aux collèges dont les élèves ont fréquenté, au cours de l'année scolaire précédente, une base de loisirs du département.

Afin que les élèves puissent pratiquer, pendant le temps scolaire, une activité sportive occasionnelle, le transport des élèves vers les bases de loisirs est subventionné à hauteur de 70 % du coût hors taxes. Par conséquent, je vous propose d'attribuer une subvention de :

- 865 € au collège « Jean Wiener » de Champs-sur-Marne
- 1 400 € au collège « Paul Eluard » de Montereau-Fault-Yonne

Enfin, l'Assemblée Départementale a également accepté, dans le cadre de la compétence du Département en matière de restauration scolaire, le remboursement des frais de transport des élèves demi-pensionnaires vers les lieux de demi-pension lorsque les collèges d'appartenance des collégiens en sont dépourvus. Le remboursement se fait sur l'intégralité des factures acquittées. A ce titre, je vous propose d'accorder une subvention au collège « Henri Dunant » à Meaux d'un montant de 4 200 €.

Ces subventions, d'un montant total proposé de **6 465 €**, sont reprises dans le tableau figurant à l'annexe 1 du projet de délibération.

VI - SITUATION DES CREDITS

Les crédits ouverts au budget départemental après la décision modificative n° 2 s'élèveront à 14 516 720 € sur le programme « collèges publics », opération « participation aux budgets des collèges publics ».

Sur ce crédit, nous avons déjà réparti, au titre des subventions initiales 2009, la somme de **13 153 478 €** lors de notre séance du 24 octobre 2008. Mais la subvention initiale de fonctionnement de six établissements a été diminuée du montant de leur participation au coût d'acquisition d'un véhicule de service pour un montant total de **18 485,63 €**. C'est pourquoi, les crédits consommés n'ont été que de **13 134 992,37 €**.

Les crédits complémentaires alloués au titre du programme « collèges publics » lors de la séance du 30 avril dernier s'élevaient à la somme de **769 313,20 €**.

Les crédits complémentaires exceptionnels alloués au titre du programme « collèges publics » lors de la séance du 26 juin dernier s'élevaient à la somme de **139 483,37 €**.

Les crédits complémentaires qui sont proposés aujourd'hui s'élèvent à **501 345,10 €** et se répartissent de la façon suivante :

- pour les collèges connaissant des difficultés particulières en matière de viabilisation.....435 200,00 €
- pour les dépenses d'entretien.....13 276,00 €
- pour une situation particulière.....7 057,90 €
- Taxe spéciale pour l'enlèvement des déchets non ménagers.....39 346,20 €
- pour les transports vers les bases de loisirs et demi-pension.....6 465,00 €

Après ces diverses affectations, les crédits de l'opération « Participation au budget des collèges publics » seraient totalement utilisés.

Le Président du Conseil général,

Vincent ÉBLÉ

Dossier n° 5/02 des rapports soumis à la commission
n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

Rapporteurs : M. CORNEILLE
Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales

M. MOUTON
Commission n° 7 - Finances

Séance du 20 Novembre 2009

OBJET : Fonctionnement des collèges publics - Deuxième répartition de crédits complémentaires -
Exercice 2009.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L421-11,

Vu la délibération du Conseil général en date du 24 octobre 2008 approuvant l'attribution des subventions initiales de fonctionnement aux collèges publics,

Vu la délibération du Conseil général en date du 27 mars 2009 approuvant le budget primitif pour 2009,

Vu la délibération du Conseil général en date du 30 avril 2009 procédant à la première répartition de crédits complémentaires pour les collèges publics,

Vu la délibération du Conseil général en date du 26 juin 2009 procédant à la répartition de crédits complémentaires exceptionnels pour les collèges publics,

Vu la délibération du Conseil général en date du 20 novembre 2009 approuvant la décision budgétaire modificative n°2 pour 2009,

Vu le rapport du Président du Conseil général,

Vu l'avis de la Commission n° 5 - Education, Jeunesse et Sports, Affaires Internationales,

Vu l'avis de la Commission n° 7 - Finances,

DECIDE

sur le programme « Collèges publics », opération « Participation aux budgets des collèges publics », d'allouer aux collèges publics des subventions de fonctionnement pour un montant total de 501 345,10 € conformément à l'annexe 1 et 2 de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

Subventions complémentaires au titre du fonctionnement des collèges publics

| Villes | Collèges | montant subvention | observations |
|--------------------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|
| AVON | La Vallée | 15 000,00 | chapitre viabilisation |
| AVON | La Vallée | 10 232,64 | déchets non ménagers |
| BAILLY ROMAINVILLIERS | Les Blés d'Or | 15 000,00 | chapitre viabilisation |
| BRAY SUR SEINE | Jean Rostand | 3 000,00 | chapitre entretien |
| BRIE COMTE ROBERT | Arthur Chaussy | 14 000,00 | chapitre viabilisation |
| BUSSY ST GEORGES | Anne Frank | 2 500,00 | chapitre viabilisation |
| CHAMPS SUR MARNE | Armand Lanoux | 6 000,00 | chapitre viabilisation |
| CHAMPS SUR MARNE | Jean Wiener | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| CHAMPS SUR MARNE | Jean Wiener | 1 000,00 | chapitre entretien |
| CHAMPS SUR MARNE | Jean Wiener | 865,00 | transport base de loisirs |
| CHAMPS SUR MARNE | Pablo Picasso | 15 000,00 | chapitre viabilisation |
| CHELLES | Beau Soleil | 10 000,00 | chapitre viabilisation |
| CHELLES | Camille Corot | 6 000,00 | chapitre viabilisation |
| CHESSY | Le Vieux Chêne | 1 393,00 | chapitre entretien |
| CHESSY | Le Vieux Chêne | 20 000,00 | chapitre viabilisation |
| COMBS LA VILLE | Les Aulnes | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| COULOMMIERS | Hippolyte Rémy | 11 000,00 | chapitre viabilisation |

| Villes | Collèges | montant subvention | observations |
|--------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------------|
| DAMMARIE LES LYS | Georges Politzer | 2 500,00 | chapitre viabilisation |
| DAMMARIE LES LYS | Robert Doisneau | 2 500,00 | chapitre entretien |
| DAMMARTIN EN GOELE | Europe | 6 000,00 | chapitre viabilisation |
| EMERAINVILLE | Van Gogh | 3 000,00 | chapitre viabilisation |
| FAREMOUTIERS | Louise Michel | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| FONTAINEBLEAU | Lucien Cézard | 14 000,00 | chapitre viabilisation |
| FONTAINEBLEAU | Lucien Cézard | 9 938,88 | déchets non ménagers |
| GRETZ ARMAINVILLIERS | Hutinel | 7 000,00 | chapitre viabilisation |
| LA CHAPELLE LA REINE | Blanche de Castille | 6 500,00 | chapitre viabilisation |
| LA CHAPELLE LA REINE | Blanche de Castille | 500,00 | chapitre entretien |
| LA FERTE SOUS JOUARRE | Les Glacis | 7 000,00 | chapitre viabilisation |
| LA FERTE SOUS JOUARRE | Les Glacis | 1 683,00 | chapitre entretien |
| LAGNY SUR MARNE | Marcel Rivière | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| LE CHATELET EN BRIE | Rosa Bonheur | 9 000,00 | chapitre viabilisation |
| LESIGNY | Les Hyverneaux | 2 000,00 | chapitre viabilisation |
| LOGNES | La Maillière | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| LOGNES | Le Segrais | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| MAGNY | Jacqueline de Romilly | 13 000,00 | chapitre viabilisation |
| MEAUX | Henri Dunant | 4 200,00 | transport demi-pension |

| Villes | Collèges | montant subvention | observations |
|-----------------------|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| MEAUX | Henri IV | 3 000,00 | chapitre viabilisation |
| MELUN | Jacques Amyot | 10 000,00 | chapitre viabilisation |
| MELUN | Jacques Amyot | 3 229,98 | déchets non ménagers |
| MELUN | Pierre Brossolette | 4 993,09 | déchets non ménagers |
| MELUN | Pierre Brossolette | 9 000,00 | chapitre viabilisation |
| MITRY MORY | Paul Langevin | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| MOISSY CRAMAYEL | La Boétie | 10 000,00 | chapitre viabilisation |
| MONTEREAU FAULT YONNE | André Malraux | 8 000,00 | chapitre viabilisation |
| MONTEREAU FAULT YONNE | Paul Eluard | 1 400,00 | transport base de loisirs |
| MORET SUR LOING | Alfred Sisley | 5 385,60 | déchets non ménagers |
| MORET SUR LOING | Alfred Sisley | 6 000,00 | chapitre viabilisation |
| MORMANT | Nicolas Fouquet | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| NEMOURS | Honoré de Balzac | 58 000,00 | chapitre viabilisation |
| OTHIS | J.J. Rousseau | 4 700,00 | chapitre viabilisation |
| PERTHES EN GATINAIS | Christine de Pisan | 8 000,00 | chapitre viabilisation |
| PONTAULT COMBAULT | Condorcet | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| PONTAULT COMBAULT | Monthéty | 1 000,00 | chapitre viabilisation |
| PROVINS | Jules Verne | 5 000,00 | Chapitre viabilisation |
| ROISSY EN BRIE | Anceau de Garlande | 5 000,00 | chapitre viabilisation |
| SAINT MARD | Georges Brassens | 3 000,00 | chapitre viabilisation |

| Villes | Collèges | montant subvention | Observations |
|-----------------------|----------------------|---------------------------|------------------------|
| SAINT SOUPPLETS | Nicolas Tronchon | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| SAVIGNY LE TEMPLE | Henri Wallon | 13 000,00 | chapitre viabilisation |
| SAVIGNY LE TEMPLE | Louis Armand | 4 000,00 | chapitre viabilisation |
| SOUPPES SUR LOING | Emile Chevallier | 1 500,00 | chapitre entretien |
| TORCY | Arche Guédon | 18 000,00 | chapitre viabilisation |
| TORCY | Arche Guédon | 800,00 | chapitre entretien |
| TRILPORT | Le Bois de l'Enclume | 2 000,00 | chapitre viabilisation |
| VARENNES SUR SEINE | Elsa Triolet | 6 000,00 | chapitre viabilisation |
| VAUX LE PENIL | La Mare aux Champs | 4 609,01 | déchets non ménagers |
| VERNEUIL L'ETANG | Charles Péguy | 957,00 | déchets non ménagers |
| VILLENEUVE SUR BELLOT | Les Creusottes | 11 000,00 | chapitre viabilisation |
| VILLEPARISIS | Jacques Monod | 21 000,00 | chapitre viabilisation |
| VILLEPARISIS | Jacques Monod | 900,00 | chapitre entretien |
| | TOTAL | 494 287,20 | |

Annexe n° 2

Subventions exceptionnelles

| Villes | Collèges | Montant subvention |
|--------------------|-------------------|---------------------------|
| OTHIS | J.J. Rousseau | 700,00 |
| ROISSY EN BRIE | Eugène Delacroix | 331,00 |
| SAINT MARD | Georges Brassens | 2 000,00 |
| SAVIGNY LE TEMPLE | Louis Armand | 1 000,00 |
| TORCY | Victor Schoelcher | 1 764,10 |
| VARENNES SUR SEINE | Elsa Triolet | 1 262,80 |
| | TOTAL | 7 057,90 |

